



Offre Retraités

**Le Groupe VYV et
MGEN SOLUTIONS**
vous proposent une mutuelle dédiée
aux retraités adhérents

Pour qui ?

L'ADHÉRENT CFDT : RETRAITÉ

- **Votre conjoint, concubin ou partenaire lié à l'adhérent par un PACS,**
- **Vos enfants et ceux de votre conjoint :**
 - ▶ à charge au sens de la Sécurité sociale,
 - ▶ jusqu'à l'âge de **21ans** sans activité rémunérée et inscrit au Pôle Emploi,
 - ▶ jusqu'à l'âge de **27ans** poursuivant des études secondaires ou supérieures, en apprentissage, en alternance, demandeurs d'emploi,
 - ▶ sans limitation de durée, l'enfant atteint avant son **28^{ème}** anniversaire, d'une invalidité de 2^{ème} et 3^{ème} catégorie de la Sécurité sociale.
- **Vos ascendants à charge au sens de la Sécurité sociale ou ceux de votre conjoint.**

Comment souscrire ?

Il suffit de retourner à votre organisation syndicale un bulletin de souscription complété et d'y joindre les pièces justificatives demandées (copie de l'attestation de Sécurité sociale délivrée avec la carte vitale, RIB, mandat SEPA, justificatif enfant à charge...).

Votre organisation syndicale se chargera de transmettre votre dossier complété et tamponné à
MGEN SOLUTIONS TSA 91634 75901 Paris Cedex 15

L'adhésion sera valable pour une année civile (renouvellement chaque 1^{er} janvier).

Un changement de formule de garantie est possible au 1^{er} janvier de chaque année en respectant un délai de prévenance de 2 mois, avec obligation d'avoir cotisé pendant un an pour un changement de formule à la baisse (sauf en cas de changement de situation familiale, cette modification prendra effet le mois suivant de la demande).

Toute demande de résiliation devra intervenir par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à MGEN SOLUTIONS au plus tard le 31 octobre.

La Téléconsultation MESDOCTEURS

Le service de téléconsultation MesDocteurs simplifie la mise en relation avec des professionnels de santé et favorise l'accès aux soins. La plateforme est accessible depuis votre espace personnel.

Une Action Sociale :

un accompagnement dans les moments difficiles de la vie

Avec le Service d'Aide à Domicile Solidarité, (SAD), votre mutuelle verse une participation forfaitaire pour aider au financement d'aide à domicile.

Un accès aux offres additionnelles MGEN :

MMMieux : le site de prévention santé de la MGEN.

MGEN Services habitat : pour aider ses adhérents à améliorer leur habitat.

▶ mgenserviceshabitat.fr

Assurance Voyage MGEN : une assurance voyage à prix mini et aux avantages maxi pour partir à l'étranger.

▶ mgenvoyage.fr

MGEN Avantage : la plateforme de réductions et de bonsplans valables toute l'année sur la culture, les voyages et le sport.

▶ mgenavantage.fr

Les structures de cotisations

		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Régime Général	Isolé	44,38 €	69,44 €	89,32 €	109,18 €
	Duo	82,33 €	128,15 €	165,20 €	202,25 €
	Famille	98,08 €	152,49 €	196,52 €	240,55 €
Régime Local	Isolé	28,99 €	44,74 €	57,81 €	70,87 €
	Duo	53,70 €	82,69 €	107,03 €	131,38 €
	Famille	63,72 €	98,44 €	127,43 €	156,42 €

Le Régime Local d'Assurance Maladie concerne les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Dispositifs conventionnels mutualistes

Le réseau de professionnels conventionnés, présent sur l'ensemble du territoire et dans les DROM, vous donnent accès à des services de qualité et à des tarifs négociés en optique et en audioprothèse.

Une assistance performante

L'assistant intervient en cas d'accident corporel, maladie non chronique entraînant une hospitalisation ou une immobilisation imprévue au domicile ou en cas de décès d'un adhérent ou d'un bénéficiaire.

Espace Extranet Adhérents

Les bénéficiaires disposent d'un espace adhérent sécurisé permettant de consulter les remboursements, éditer leur carte tiers-payant, géolocaliser des professionnels de santé et réaliser toutes les démarches (demandes de remboursements, prises en charges, adhésion, radiation...).

Cet espace est disponible en version mobile.

Pour en savoir plus

Merci de contacter votre organisation syndicale

